

PAIR PRATICIEN EN SANTÉ MENTALE: UN NOUVEAU MÉTIER

Pour la prochaine Journée mondiale de la santé mentale, la Coraasp a choisi de mettre en avant le partage des ressources qui conduisent au rétablissement. Une belle occasion de présenter un nouveau métier, celui de pair praticien: dûment formé, riche de son expérience de la maladie et de son parcours de guérison, il se destine à intervenir dans des structures socio-sanitaires.

Une nouvelle conception des soins se dessine en psychiatrie. Le rôle du patient devient central et son expérience personnelle de la maladie est perçue comme une compétence à mettre au service des autres.

Une forme d'expertise adoptée par les milieux associatifs et promise à une intégration progressive au sein des instances

officielles de la santé publique. En Suisse romande, l'idée fait son chemin depuis une dizaine d'années.

En novembre dernier, elle a été concrétisée par une formation dispensée à la Haute école de travail social et de la santé (HES-EESP). Une première volée de pairs praticiens recevront leur certificat cet automne.

La volonté de les intégrer dans les réseaux de soins soulève toutes sortes de questionnements sur les rôles de l'ensemble des professionnels du domaine. Elle indique une nouvelle conception de la psychiatrie. On assiste à une démocratisation sanitaire où les patients ont leur rôle à jouer.

«Diagonales»

LES RESSOURCES PARTAGÉES

Plusieurs événements artistiques marqueront la Journée mondiale du 10 octobre à Sierre. Ils auront pour fil rouge l'exploration des compétences qui contribuent à notre santé psychique.

L'action de la Coraasp pour la Journée mondiale de la santé mentale du 10 octobre portera cette année sur le partage de l'expérience comme ressource pour le rétablissement et comme vecteur d'entraide, de reconnaissance et d'existence. Elle fera écho à la formation des pairs praticiens en santé mentale élaborée conjointement par l'association Pro Mente Sana, l'EESP et la Coraasp. Cette formation est pionnière en Suisse romande, puisque la première volée termine son cursus cet automne.

Les pairs aidants et les pairs praticiens en santé mentale sont des personnes concernées par la maladie psychique ayant fait usage des services de soins psychiatriques. Elles ont aujourd'hui atteint un degré de rétablissement qui se traduit par une absence de crise sévère depuis au moins un an, ce qui leur permet de transmettre leur expérience.

Le parcours de vie de la personne et l'expérience qui en est retirée sont apparus comme une ressource centrale à transmettre. Les membres et professionnels des organisations de la Coraasp ont donc choisi de mettre en valeur la transmission de cette expérience de la maladie, considérée comme une forme d'expertise. Elle valorise la personne,

son vécu et lui permet de contribuer à son propre rétablissement. Elle l'aide également à combler ses besoins d'existence et de reconnaissance.

Les pairs aidants et les pairs praticiens sont des passeurs de témoins. Ils ont vécu des expériences souvent douloureuses, les ont intégrées et transformées en richesses. «Ce n'est pas facile d'expliquer la maladie psychique aux gens», soulignent certaines personnes concernées. «Si je l'ai vécue, je comprends mieux.» Les pairs praticiens sont experts en la matière. Ils possèdent des outils concrets pour les personnes dont le parcours est similaire et qui sont aux prises avec les mêmes difficultés. Leur témoignage est également un bénéfice pour la communauté pouvant engendrer une meilleure prévention et compréhension des maladies psychiques.

UN CARNET DE RESSOURCES

En préambule à la Journée du 10.10, un projet artistique a été lancé cet été par la Coraasp. Celle-ci a proposé à toute personne intéressée de s'interroger sur ses propres ressources et d'envoyer un mot («bon de ressource») commençant par la phrase «Ma ressource, c'est... ». Ce bon devait être accompagné d'un texte explicatif et

illustré à choix d'une photographie, d'un dessin, d'un collage, d'une peinture ou d'un montage numérique. Ces éléments seront affichés à l'aula de la Haute école sociale de Sierre, lors de

JOURNÉE DU 10.10

ACTION DE LA CORAASP

«Mon expérience est une ressource»

Aula de la HES de Sierre
Rue de la Plaine 2
De 14 h à 17 h

Au programme

- Allocutions officielles
- Interviews de pairs praticiens en santé mentale: Liliane Sticher, Claire-Lyse Cabane, Iannis McCluskey
- Témoignages: Théâtre de L'Evadé de l'ASA Valais
- Un jardin des ressources
- Interludes créatifs réalisés par la Coraasp

Renseignements et programme détaillé: www.coraasp.ch.

la cérémonie officielle. L'organisation faitière sélectionnera en outre dix ressources qu'elle réunira dans un carnet. Sa diffusion est prévue auprès de structures médicales, sociales et pédagogiques des différents cantons romands, ainsi qu'à Sierre.

UN JARDIN DES RESSOURCES

Les visiteurs auront la possibilité d'explorer un jardin des ressources à l'extérieur et à l'aula de la HES de Sierre. Ils seront accueillis par les membres et professionnels des

organisations de la Coraasp qui partageront leurs ressources à travers diverses activités.

CRÉATION COLLECTIVE

Durant tous les mardis du mois de septembre, les membres de ces mêmes organisations se verront proposer par Laurent Bortolotti, Cynthia Cochet et Sabine Germanier des ateliers d'éveil destinés à développer l'imaginaire et la créativité en tant que ressources, à l'aide des outils du théâtre, de l'écriture et de l'art plastique.

L'aboutissement de ce projet sera présenté sous la forme d'interludes créatifs, durant l'après-midi du 10 octobre.

La cérémonie officielle aura lieu de 14 h à 17 h à l'Aula de la HES de Sierre. Elle comprendra des allocutions, des interviews de pairs praticiens, des interludes créatifs et des témoignages (voir encadré).

*Sabine Germanier,
Responsable communication
pour le projet 10.10*

POURQUOI PARLER DE SANTÉ MENTALE?

Si l'on n'est pas concerné par la santé psychique, de près ou de loin, on peine à s'y intéresser. Souvent par peur, car elle interroge notre propre équilibre.

«Près d'une personne sur deux souffre, un jour ou l'autre, de troubles psychiques»¹, révèle une étude réalisée en 2005 par Hans-Ulrich Wittchen et Frank Jacobi. Et, dans un rapport de l'Observatoire suisse de la santé, on peut lire qu'«en une année, environ 7% de la population souffrent d'une dépression unipolaire pour la première fois ou d'une récurrence de la maladie, tandis que 1% à 2% sont atteints d'une dysthymie ou d'un trouble affectif bipolaire»². Enfin, selon l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), «les personnes qui perçoivent une rente d'invalidité à cause d'un problème de santé mentale représentent aujourd'hui environ 40% du total»³ des rentiers.

L'actualité de ces données statistiques nous rappelle l'importance des problèmes de santé mentale dans notre population. La journée mondiale consacrée à cette thématique, instituée chaque 10 octobre depuis 1992, a donc toute sa raison d'être.

Malgré une décennie d'actions menées en Suisse romande pour l'occasion, nous constatons que cette journée n'atteint pas encore le même rayonnement public et médiatique que celles consacrées à la lutte contre le sida le 1^{er} décembre, contre le cancer le 4 février, ou les journées de la schizophrénie en mars. Plusieurs hypothèses, telles que les moyens financiers investis ou les méthodes de communication choisies, peuvent expliquer une telle situation. Une autre raison possible mérite plus particulièrement notre attention. En tant que citoyens,

nous sommes très vite touchés dans notre sensibilité par l'évocation de la maladie, que ce soit en écho à notre propre expérience, à celle d'un proche ou par la crainte que cela puisse nous arriver aussi. La maladie représente un événement qui, bien souvent, débarque dans notre vie tel un coup du sort. Elle suscite l'empathie, voire la pitié. Pour la population «bien portante», elle est extérieure à soi et fait référence à l'autre: «le malade».

Parler de santé relève a contrario d'une autre histoire qui s'étale sur toute une vie et nous concerne tous, que l'on soit «malade» ou «bien portant»! Le «comment vas-tu?» qui gratifie nos échanges dans la famille, entre amis ou au travail montre bien que la santé n'est pas un fait isolé mais un chemin de vie intégrant, comme la définition de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), un «état de bien-être physique, mental et social». Bien que nous soyons tous concernés, il n'est cependant pas aisé de conscientiser la population sur ce qui est bon pour la santé.

Certes nous sommes potentiellement prêts à entendre qu'une alimentation saine et un peu de mouvement sont bons pour notre santé physique. Mais tant que nous ne sommes pas concernés – personnellement, familialement ou professionnellement – par les problématiques liées à la santé mentale, la tentation est forte d'esquiver. La santé mentale est encore souvent perçue sous l'angle de son expression très altérée: la folie. Serait-il donc plus aisé de faire preuve de sympathie à l'égard d'un malade que de se confronter à son

propre rapport à la santé psychique? La question reste ouverte et mérite d'être posée. Elle a inspiré la Coraasp dans l'élaboration du concept de la Journée mondiale de la santé mentale.

Les actions publiques et festives du 10.10 sont une invitation à la réflexion sociale et collective sur ce qui contribue à notre santé psychique. Depuis la première édition en 2005, la Coraasp a multiplié les thématiques: l'importance de nos liens familiaux et sociaux, l'exploration de notre créativité, le sens du travail, la valeur de l'appartenance, le goût du jeu et des loisirs, notre rapport au temps... L'exploration de ces voies se révèle dans tous les cas riche de nombreuses facettes. Et cette journée est un défi que ses membres relèvent année après année avec enthousiasme et créativité.

*Florence Nater,
directrice de la Coraasp*

¹ «La santé psychique en Suisse: monitoring 2012», Daniela Schuler, Laila Burla, OBSAN, «Rapport 52», 2012, p. 8.

² «La dépression dans la population suisse: données concernant l'épidémiologie, le traitement et l'intégration socioprofessionnelle», Niklas Baer, Daniela Schuler, Sylvie Flüglister-Dousse, Florence Moreau-Gruet, OBSAN, «Rapport 56», 2013, p. 10.

³ «Santé mentale et emploi: Suisse», rapport de l'OCDE, Editions OCDE, 2014, p. 64.

FORMATION DES PAIRS PRATICIENS

Les étudiants qui ont suivi la formation de pairs praticiens ont acquis des connaissances aussi bien théoriques que pratiques. Ils seront à même d'évoluer dans un contexte professionnel.



Les cours de l'EESP initiés par Pro Mente Sana et la Coraasp sont donnés par des pairs, des professeurs HES et des praticiens de terrain. Photo: Haute école de travail social et de la santé, Lausanne, www.eesp.ch.

Lorsque la Coraasp et Pro Mente Sana ont sollicité la HES-EESP de Lausanne, nous avons dû commencer par différencier les pairs aidants des proches aidants. On nous demandait bel et bien d'organiser une formation pour des personnes ayant elles-mêmes bénéficié de soins psychiatriques suite à un ou plusieurs épisodes de décompensation psychique.

UNE PREMIÈRE

Dans ce projet novateur pour une HES de Suisse Romande, un sens profond nous a motivé: celui d'une reconnaissance des savoirs acquis par l'expérience de la maladie et du rétablissement. La valorisation des compétences liées à ce processus doit permettre à d'anciens patients d'amener de nouvelles ressources aux structures médico-sociales actuelles. Les pairs n'y sont pas de simples témoins. Leur parole est porteuse d'espoir et soutient les patients dans leur cheminement personnel vers le rétablissement.

Cette idée continue de faire son chemin au milieu de questionnements permanents: «Mais, des pairs aidants existent déjà dans des associations et même dans des hôpitaux, c'est là aussi qu'ils se forment!», «Avec une nouvelle formation, ne risque-t-on pas de cautionner des professionnels au rabais qui entreront en concurrence avec les travailleurs sociaux et les soignants!», etc. Tout en sachant que cela ferait quelques vagues au sein de l'école et sur les terrains institutionnels et associatifs, c'est avec enthousiasme que

nous avons pensé et développé un premier cursus de formation.

PUBLIC CIBLE

Du côté des pairs, la demande de formation existait, puisque nous avons eu le double de candidats par rapport aux places disponibles. Nous avons procédé à une sélection sur la base des critères suivants: avoir vécu l'expérience d'une maladie psychique et suivi un traitement psychiatrique en milieu hospitalier. Se trouver depuis une année au moins en dehors d'une situation de crise aiguë ou d'une décompensation. Etre en mesure de mener une réflexion sur les expériences vécues, sur la trajectoire liée à la maladie et au rétablissement et d'en faire l'analyse. Etre apte à en partager la mise en narration. Et enfin, être en mesure de donner un sens à la pratique et au travail de pairage. Les candidats étant nombreux, nous avons également tenu compte de la mixité des différentes formes de troubles psychiques, des provenances géographiques, des âges et du genre.

LES AXES DE LA FORMATION

Nous avons constitué un conseil scientifique avec des représentants des domaines du travail social et de la santé, des milieux associatifs, académiques et institutionnels susceptibles d'employer des pairs. Nous leur avons soumis les contenus de formation envisagés et les modalités pédagogiques. Dans le cadre de ces échanges, nous avons précisé que nous avons décidé de parler non plus de pairs aidants mais bien de pairs praticiens en santé

mentale. S'il est d'emblée potentiellement aidant de rencontrer un pair, un praticien offrira des compétences plus spécifiques. Des compétences dont nous avons soutenu le développement et la professionnalisation au cours des trois modules de la formation. Les cours sont donnés par des pairs, des professeurs HES et des praticiens de terrain.

L'intégration de ces nouveaux acteurs dans les dispositifs d'aide et de soins prendra un certain temps.

Dans le premier module de formation, le savoir expérientiel des participants a été mis en lien avec des définitions plurielles de la santé mentale et des troubles psychiques. Les notions de cadre et de processus ainsi que les concepts d'empowerment et de rétablissement ont fourni un espace commun de réflexion pour l'étude de différentes démarches individuelles et communautaires.

Le thème principal du second module a porté sur la manière de se situer dans un contexte professionnel. L'accent a été mis sur la collaboration dans les institutions avec les professionnels, les proches et les pairs. Les étudiants y ont complété leurs connaissances des théories de la communication et de l'interdisciplinarité par des exercices d'écoute et de conduite d'entretiens. Les stages pratiques et les

contenus du troisième module se sont davantage focalisés sur la constitution d'une nouvelle identité professionnelle et sur l'organisation en réseau. Leur but étant de préparer les étudiants à la manière de poser et de négocier leur rôle et leur fonction. En parallèle, ils ont expérimenté la pratique du pairage grâce à des stages effectués en

institution. L'intégration de ces nouveaux acteurs dans les dispositifs d'aide et de soins est en construction et prendra un certain temps. Elle nécessite que chaque intervenant intègre le continuum maladie-santé, actualisé en permanence par la fonction même du pair. Le pairage questionne les repères des intervenants et remet en cause les

frontières entre les professionnels et ceux qui ont vécu l'expérience de la maladie mentale en incluant les pairs dans le processus de guérison.

Marie McCormick
et Barbara Zbinden,
professeuses HES

LA SOUFFRANCE TRANSFORMÉE

«Diagonales» a rencontré un élève sur le point d'obtenir son certificat de pair praticien en santé mentale. Quelques impressions sur cette aventure inédite.

A plus de 50 ans, Bernard Freymond se définit comme «un expert de la dépression». Il a bien voulu témoigner de sa formation récente ainsi que de son parcours de vie.

Quel a été votre parcours avant la formation de pair praticien à l'EESP?

Je vis depuis une quarantaine d'années avec des problèmes récurrents de dépression, avec des crises majeures. Mais plus depuis au moins deux ans, comme cela était demandé pour suivre le cursus. Pour être admis dans la formation de pair praticien, il faut également avoir vécu une hospitalisation en psychiatrie. Heureusement pour moi, si l'on peut dire, lors de ma toute première crise aiguë, à l'âge de 14 ans, j'ai été hospitalisé durant trois semaines. Je l'avais très mal vécu, je ne voulais plus jamais y retourner et j'ai toujours pu l'éviter depuis.

J'ai eu essentiellement des prises en charge psychothérapeutiques, avec chaque fois des médicaments et leurs effets secondaires. Mais sans médication, je ne témoignerais peut-être pas aujourd'hui. J'ai eu des idées suicidaires, mais sans passage à l'acte. Des hauts et des bas, j'en ai connu tellement que maintenant je me dis que ça ne vaut pas la peine d'en finir. Je sais que j'ai les ressources pour remonter. D'ailleurs, je préfère le concept de rétablissement à celui de guérison. Le rétablissement, c'est retrouver et maintenir son équilibre.

La dépression a vraiment conditionné ma vie, professionnelle et affective. J'ai changé 25 fois de travail: employé de commerce, assistant social, maître-nageur. Côté affectif, je suis divorcé et je me retrouve souvent dans des histoires qui ne tiennent pas.

Qu'est-ce qui vous a décidé à devenir pair praticien?

Lorsque j'ai entendu parler de cette formation, je me suis tout de suite dit: «C'est pour moi.» Aujourd'hui, je me définis comme un spécialiste de la dépression et je pense avoir des ressources pour aider les autres. J'ai testé d'innombrables techniques, psychothérapies et traitements parallèles. J'ai par exemple beaucoup d'intérêt pour la méditation de «pleine conscience». L'intégrer dans ma pratique de pair praticien, ce serait un genre de phantasme. Elle est mise à toutes les sauces aujourd'hui, de la réduction du stress aux théories cognitives.

Moi, il y a 18 ans que je l'ai découverte, avec la communauté bouddhiste du Village des Pruniers, dans le sud-ouest de la France. Toutes les années je vais y suivre un stage d'une semaine. Personnellement, je pratique la méditation de pleine conscience comme quelque chose de préventif, pour garder mon équilibre. Une formation CAS (Certificat of advanced studies) s'est mise en place à la Haute école de santé de Genève: «Approches basées sur la pleine conscience». Je n'ai pas été sélectionné – il y avait beaucoup d'inscriptions – mais je tenterai à nouveau ma chance l'an prochain.

Comment imaginez-vous la place des pairs praticiens dans les institutions de santé?

La toute nouvelle fonction de pair praticien a besoin d'une place pour vivre. Cela peut créer des tensions dans les équipes existantes. Personnellement, je n'imagine pas m'imposer. Ce sera intéressant de voir les réactions, car je commence demain (*n.d.l.r.*: le 8 juillet) mon stage de formation aux

Hôpitaux universitaires de Genève (HUG). Jusqu'à aujourd'hui, j'ai plutôt ressenti des attentes positives. Dans l'ensemble, ceux qui ont déjà effectué ou commencé leur stage ont été très bien accueillis. Les pairs praticiens ont une relation différente avec les personnes souffrant de maladies psychiques. Ils amènent aussi à l'encadrement un éclairage différent. Et plus il y a d'éclairages, mieux on voit.

Dès les premières candidatures, certains se sont demandé: «Les pairs praticiens devraient-ils se borner à suivre des personnes souffrant de la maladie qu'ils ont personnellement connue?» En effet, la question se pose. Je fais partie d'une association qui aide aussi des personnes bipolaires. Et quand j'entends leurs témoignages, j'avoue que parfois cela me dépasse. Alors, je ne sais pas trop.

Pour certains aspects, comme celui des médicaments, je pense que les expériences se recoupent entre les différents troubles. De la même façon, j'ai un regard sur la souffrance psychique, une compassion, qui peut aider. Cette incapacité à prendre de la distance, cette identification totale à ses pensées du moment, négatives ou positives, je les connais. Comme ces moments terribles où le monde semble s'abattre

DATE À RETENIR

Mardi 28 octobre 2014 - 17 h

Cérémonie de remise des certificats des pairs praticiens en santé mentale et table ronde.

Lieu: EESP, chemin des Abeilles 14, 1010 Lausanne. Plus d'infos sur www.coraasp.ch.

sur vous. Même si les formes sont différentes, on peut «basiquement» tous se reconnaître là-dedans.

Personnellement, avez-vous déjà un projet professionnel en tant que pair praticien?

A Genève, un espace de soins en rétablissement devrait s'ouvrir dans deux mois. Il rassemblera différents professionnels, dont des pairs praticiens.

Normalement, les trois Genevois qui finissent la formation devraient intégrer cette structure. Je me réjouis vraiment d'avoir pris le train en marche et de participer à ce projet.

En plaisantant, je dis que je serai bientôt pair praticien, expert de la maladie, et grand-père dans moins d'un mois. C'est aussi pour ce petit-fils à venir que je me suis engagé dans cette formation. Jusqu'à présent, j'ai eu

tellement honte de ces expériences de maladie! Je me suis senti inadéquat dans mon rôle de mari et de père, avec tellement de souffrance et d'incompréhension parmi mes proches. Après ces années tellement morbides, je considère comme une grâce de pouvoir partager avec eux quelque chose de tellement vivant.

*Propos recueillis
par Xavier Schaller*

IMPLANTATION DE LA PROFESSION

Pour donner toutes ses chances à la reconnaissance du métier de pair praticien dans les institutions romandes, un comité de pilotage a été créé. Il planche sur les stratégies à mettre en œuvre.

La Coraasp et l'Association romande Pro Mente Sana sont aujourd'hui soucieuses d'accompagner l'implantation durable et réussie des pairs praticiens dans le paysage romand. Car ce nouveau rôle soulève une multitude d'interrogations de la part des institutions en suisse romande et des pairs eux-mêmes. Pour les institutions, il s'agit d'accorder une place reconnue à une personne dont la spécificité est l'expérience intime de la souffrance psychique. Ce qui implique l'acceptation et la légitimation d'une forme d'expertise liée au vécu de la maladie, complémentaire à celle qui est acquise dans des parcours de formation plus «classiques». Ce processus nécessitera de préciser les différents rôles et fonctions des pairs et de clarifier leurs statuts. Il sera indispensable d'élaborer des profils de compétences et des cahiers des charges liés à leurs diverses fonctions.

QUEL FINANCEMENT?

En parallèle, les institutions devront mener une réflexion sur leur rétribution: va-t-on les payer pour leurs interventions? Si oui, à quelle hauteur et comment? Ce point, essentiel, soulève la question du financement des prestations de ces nouveaux intervenants. Effectivement, la pérennisation des interventions de pairs et leur reconnaissance au sein des organisations sont fortement liées à des modèles de paiement stables et équitables. Dans le cas contraire, le risque est de voir se déprécier la contribution des pairs, la rendant accessoire, voire inutile. Identifier des sources et modalités de financement qui garantissent leur implantation durable en Suisse romande revêt donc une importance vitale.

La conception de ce projet de formation ainsi que sa mise en œuvre n'ont pu se réaliser que grâce aux soutiens

financiers du Bureau fédéral de l'égalité pour les personnes handicapées (BFEH), de Promotion Santé Suisse, des Fondations Wilsdorf et Aletheia et du Pourcent culturel Migros. Ces indispensables aides sont souvent limitées dans le temps et ne pourront être reconduites systématiquement. Aussi faudra-t-il trouver des moyens financiers pour garantir l'organisation régulière de la formation.

UNE ASSOCIATION

Les premiers diplômés seront confrontés à de multiples défis. Ils sont en effet pionniers de pratiques appelées, souhaitons-le, à s'étendre largement. Cela suppose la construction d'une identité spécifique qui constituera le socle de leurs futurs choix et actions. La naissance de l'Association de pairs praticiens en santé mentale Re-pairs constitue en ce sens un événement réjouissant. Elle fournira un cadre utile au développement d'actions



L'expérience et le parcours de vie des pairs praticiens est un terreau de richesses intérieures et d'espoir où naît la possibilité d'un nouveau départ. Photo: iStockphoto, aluxum.

collectives en vue de la reconnaissance de leurs prestations.

LE COMITÉ

Pour l'instant, le comité de pilotage, mis sur pied par l'Association romande Pro Mente Sana et la Coraasp, est chargé de planifier et de suivre le bon déroulement de la formation continue de pairs praticiens en santé mentale. Il soutient également la création d'un réseau de pairs en Suisse romande et favorise les échanges entre les structures potentiellement intéressées par l'implantation de pairs en leur sein. Il pose les jalons nécessaires à la conduite du projet. De cette façon, le comité cherche à tenir compte des nombreux facteurs susceptibles de freiner ou d'encourager l'avancement du projet.

Ce groupe est composé de six membres choisis par les comités des deux associations. Leurs parcours de vie et professionnels sont variés, ce qui apporte un large champ d'expériences et de compétences. Deux personnes ont vécu la souffrance psychique, dont une qui suit la formation de pair praticien. Une

a de grandes compétences juridiques et en assurances sociales. Un autre membre possède une connaissance très importante du monde associatif. Enfin deux personnes sont responsables du projet. Chacune dispose d'une voix lorsqu'une décision doit être prise.

L'Association Re-pairs pourrait participer à l'élargissement du projet mené par le comité de pilotage.

ACCOMPAGNEMENT NECESSAIRE

Au fil des rencontres et des échanges, le groupe a mis en évidence l'important travail qu'il reste encore à accomplir. Ceci afin de rendre pérenne à la fois la formation de pairs praticiens en santé mentale et leur implantation dans le tissu socio-éducatif et sanitaire. En effet, la mise en pratique de ce projet exige l'élaboration de différents dispositifs d'accompagnement qui découlent du changement que produira l'arrivée de ces nouveaux intervenants fraîchement formés.

Un certain nombre d'éléments font actuellement l'objet de réflexions

approfondies au sein du groupe. Notamment le fait de proposer divers outils aux institutions (formations proposées aux professionnels, questionnaires d'évaluation, démarches qualité) selon les multiples besoins qui se feront jour; et de coordonner des échanges entre les institutions afin d'harmoniser les pratiques tant au niveau salarial que professionnel.

Les choix du comité de pilotage ne peuvent de toute évidence se faire sans la participation active des pairs eux-mêmes, car ce sont finalement les premiers concernés par les conséquences des décisions prises. C'est pourquoi, il est impératif que Re-pairs et le comité de pilotage puissent très prochainement collaborer afin de fixer ensemble les options stratégiques nécessaires au développement harmonieux de ce projet.

*Esther Hartmann,
chargée de projets,
psychologue FSP,
Association romande
Pro Mente Sana*

L'ASSOCIATION RE-PAIRS

Les pairs praticiens romands ont déjà leur association. Celle-ci sera un gage de qualité et apportera du crédit à ses membres.

L'association Re-pairs, pour «Réseau de pairs praticiens», a officiellement été constituée le 14 août dernier. En Suisse alémanique, où cette fonction existe depuis plus longtemps, le besoin d'un regroupement s'est également fait sentir. L'Association Ex-In, pour «Experienced involvement», qui vient de se former, est le pendant alémanique de Re-pairs.

QUELLES MISSIONS?

L'objectif le plus évident de l'association romande est de rassembler les pairs nouvellement formés, afin qu'ils ne se perdent pas de vue. Parmi les treize étudiants qui termineront leurs classes cet automne, tous ont choisi d'intégrer l'association. Mais Re-pairs se veut plus qu'une amicale des anciens de l'EESP. Elle désire défendre les intérêts de cette profession nouvelle pour la Romandie et lui assurer une visibilité. «Le site Web, www.re-pairs.ch, qui se met petit à petit en place, doit être une vitrine, explique Iannis McCluskey, membre de l'association, pour que chacun – politiciens, employeurs – sache que derrière ce terme il y a une vraie profession.» Avec ses membres, Re-pairs va lutter pour la reconnaissance de la profession. Pour acquérir un certain crédit politique, l'association peut déjà compter sur une marraine de choix: la socialiste Liliane Maury Pasquier, conseillère aux Etats genevoise et ancienne membre du comité de Pro Mente Sana.

L'association sera aussi garante d'une certaine qualité. Une charte sera publiée et, dans ses statuts, il est prévu que des supervisions et des formations continues soient organisées.

«Elle fonctionnera comme un lieu de réflexion, permettant à ses membres de trouver des personnes ressources. Formateurs, psychologues, médecins, toute personne qui peut se montrer utile pour notre pratique sera la bienvenue.»

LES ENJEUX

La place du pair praticien dans une institution soulève des problématiques spécifiques à chaque fois. Le milieu hospitalier étant, de l'avis de Iannis McCluskey, le plus sensible. «On nous a parfois accusés de prendre la place d'autres praticiens. Mais ce que nous revendiquons, c'est une place en plus: un nouveau maillon dans la chaîne de l'aide, ni patient ni vraiment soignant.» Le risque étant que le pair praticien se retrouve au milieu de nulle part. A ce niveau se pose bien sûr la question des ressources financières, mais aussi celle du temps dévolu aux traitements.

Autre enjeu pour Re-pairs: s'assurer que la formation de pairs praticiens continue. «Ce n'est pas acquis, notamment parce que des financements doivent être trouvés.» L'association entend participer à cette recherche de fonds

Enfin, il est prévu que les diplômés de fraîche date soient également intégrés dans la formation et que les nouveaux étudiants profitent de leurs expériences.

Xavier Schaller